



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE BÉCANCOUR ADOPTE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 11,5 M\$ POUR 2026

Bécancour, le 26 novembre 2025 – Lors de la séance régulière, le conseil des maires de la MRC de Bécancour a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2026. Celles-ci totalisent 11 490 203 \$, un exercice financier qui témoigne de la volonté de soutenir les priorités régionales tout en assurant une gestion rigoureuse des ressources.

Le budget s'explique principalement par la croissance des projets financés par le Fonds régions et ruralité (FRR) et par l'obtention de diverses subventions, notamment en matière de vitalisation, de développement culturel, du plan climat, de la révision du schéma d'aménagement et du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

Le conseil des maires a également adopté une nouvelle approche dans la présentation du budget, en consolidant plusieurs postes budgétaires tels que le service incendie, la fibre optique et le transport des personnes.

« Pour l'année 2026, nous bénéficieront de nouvelles subventions et nous optimiserons celles déjà en place. Cela se traduira par une augmentation de seulement 2 % de la quote-part des municipalités, soit une baisse par rapport à l'année 2025 et inférieure à l'indice des prix à la consommation (IPC), tout en réalisant davantage d'actions que l'an dernier. Un bel impact qui se fera sentir dans toutes nos municipalités », souligne monsieur Vincent Marcoux, directeur général.

La quote-part des municipalités est fixée à 3 659 314 \$ pour 2026, soit une hausse de 2 % par rapport à l'an dernier. La MRC bénéficiera également de 7 830 888 \$ en subvention gouvernementales, des revenus locatifs, des demandes de permis et de la vente de bois.

« Ces prévisions budgétaires ont été élaborées avec rigueur et réalisme. Elles tiennent compte des responsabilités croissantes confiées aux MRC en respectant la capacité financière des municipalités. Les élu.es réaffirment leur volonté d'investir dans les services essentiels et le développement stratégique de la région », affirme M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Avec ce budget, la MRC de Bécancour réaffirme son engagement à soutenir la vitalité de ses municipalités et à investir dans des projets structurants qui répondent aux besoins des citoyennes et citoyens. Cette planification financière témoigne de notre volonté de bâtir un territoire dynamique, durable et attractif pour les générations futures.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement tel les programmes de rénovation domiciliaire, la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le développement économique régional par le biais d'en+reprendre MRC Bécancour.

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités et une communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 400 citoyens et une superficie de 1 132 km². Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :

Isabel Rouette

Conseillère en communication

819 298-3300, poste 243

isabel@egaleplus.com